

AMUNDI FINANCE EMISSIONS

Rapport Financier Semestriel

au 30 juin 2026

SOMMAIRE

1. Rapport d'activités au 30 juin 2026	3
2. Rapport du Commissaire aux Comptes - Etats Financiers au 30 juin 2026	28
3. Déclaration du Directeur Général	47

01

Rapport d'activités au 30 juin 2026

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE AMUNDI FINANCE EMISSIONS sur les comptes sociaux au 30 juin 2026

ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2026

AMUNDI FINANCE EMISSIONS a pour principale activité l'émission de titres obligataires pour le réseau Crédit Agricole et la conclusion de tous contrats s'y afférant.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2026, AMUNDI FINANCE EMISSIONS a poursuivi son activité d'émission de titres¹ obligataires, en émettant 2 EMTN liés à un sous-jacent indiciel pour un montant commercialisé de 359 M€ (hors EMTN en cours de commercialisation).

AMUNDI FINANCE EMISSIONS a remboursé 4 EMTN arrivés à échéance pour un nominal total de 172 M€ dont :

- 2 EMTN liés à des OPCl pour 70 M€,
- 2 EMTN de taux pour 102 M€.

AMUNDI FINANCE EMISSIONS commercialise également 2 nouveaux EMTN liés à un sous-jacent indiciel pour un nominal de 1 Milliard d'euros.

Au 30 juin 2026, le montant nominal total en circulation s'élève à 7,999 Milliards d'euros (nominal hors émissions en cours de commercialisation) contre 7,941 Milliards d'euros en circulation au 31 décembre 2025. L'échéance des titres en circulation est comprise entre 2026 et 2033.

Ces EMTN sont émis sous forme de titres de créance dont la formule est garantie pour le porteur par Crédit Agricole SA (« le Garant »), dans le cadre de son programme d'émission (« le Programme »).

Il n'y a pas eu d'évènement significatif en 2026 ayant des effets sur l'activité d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS.

¹ Titres bénéficiant de la garantie de Crédit Agricole S.A.

COMPTE DE RESULTAT

Les principales évolutions du compte de résultat sont présentées dans le tableau et commentaires ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2026	Var%	Commentaires 30/06/2026
Produits financiers	324 696	237 230	-26,9%	Baisse des gains sur les actifs de couverture (Obligations, DAT et jambe receveuse des Instruments financiers à terme) expliquée principalement par la baisse de remboursements anticipés et arrivées à échéance d'EMTN lors du 1 ^{er} semestre 2026 vs 2025.
Charges financières	307 915	220 973	-28,2%	Baisse liée principalement aux remboursements d'EMTN par anticipation et arrivées à échéance en 2026.
Charges d'exploitation	13 218	13 668	3,4%	Légère hausse des commissions de gestion et de distribution liées aux encours des EMTN.

Les produits financiers s'élèvent à +237 230 milliers d'euros (contre +324 696 milliers d'euros au 30 juin 2025) et les charges financières à +220 973 milliers d'euros (contre +307 915 milliers d'euros au 30 juin 2025).

Ainsi, le **résultat financier net** ressort bénéficiaire à + 16 257 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre + 16 781 milliers d'euros au 30 juin 2025 soit une diminution de 525 milliers d'euros.

Les produits financiers sont en baisse sous l'effet de la diminution des encours des actifs de couverture malgré l'évolution des taux d'intérêt intervenue depuis la fin du premier semestre 2025. Cette diminution est constatée également sur les charges financières, liée à la diminution des coûts de rémunération des instruments financiers à terme.

Ainsi le résultat net financier diminue légèrement entre le 30 juin 2026 versus le 30 juin 2025 et est composé des éléments ci-dessous :

- Des produits sur les actifs de couverture des montages EMTN pour +124 405 milliers d'euros au 30 juin 2026 versus +190 931 milliers d'euros au 30 juin 2025 dont :
 - Un produit net d'intérêts sur les Dépôts à Terme de +104 246 milliers d'euros contre +121 347 milliers d'euros au 30 juin 2025,
 - Des revenus sur instruments financiers à terme pour +9 583 milliers d'euros, contre +53 882 milliers d'euros au 30 juin 2025.

- Des revenus sur obligations pour + 16 543 milliers d'euros contre + 20 687 milliers d'euros au 30 juin 2025,
 - Une charge nette sur OPCl de -5 967 milliers contre - 4 985 milliers d'euros au 30 juin 2025. Cette charge s'explique principalement par la moins-value réalisée sur les cessions liées à l'arrivée à échéance des notes immobilières.
- Des charges sur les passifs de couverture des montages EMTN pour -111 756 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre -174 435 milliers d'euros au 30 juin 2025, principalement dû à l'arrivée à échéance moins importante sur la période.
- Des revenus des placements de trésorerie pour fonds propres pour +77 milliers d'euros au 30 juin 2026, versus +209 milliers d'euros au 30 juin 2025.
- Amundi Finance Emissions a perçu au premier semestre 2026 deux appels en garantie liés aux notes immobilières d'un montant total de 3 531 milliers d'euros, dans le cadre du contrat de garantie conclu avec la société Amundi Finance, qui agit en qualité de contre garant de ses émissions.

Le **résultat d'exploitation**, exclusivement représenté par des charges, ressort à – 13 668 milliers d'euros contre – 13 218 milliers d'euros au premier semestre 2025. Ces charges comprennent principalement :

- Des commissions de garanties pour 4 645 milliers d'euros contre 5 332 milliers d'euros au 30 juin 2025,
- Des commissions de distribution pour 4 278 milliers d'euros contre 3 954 milliers d'euros au 30 juin 2025,
- Des commissions de gestion pour 4 633 milliers d'euros contre 3 833 milliers d'euros au 30 juin 2025,
- Des frais d'émission d'emprunt obligataire pour 62 milliers d'euros contre 90 milliers d'euros au 30 juin 2025.
- Des charges refacturées par Amundi AM au titre de la gestion de moyens pour un montant de 24 milliers d'euros contre 11 milliers d'euros au 30 juin 2025.

Le **résultat courant avant impôts** au 30 juin 2026 ressort bénéficiaire de 2 589 milliers d'euros contre un bénéfice de 3 564 milliers d'euros au 30 juin 2025.

Rapport d'activité sur les comptes sociaux d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS au 30 juin 2026

La charge **d'impôts sur les bénéfices** s'élève à 647 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre une charge de 895 milliers d'euros au 30 juin 2025.

Ainsi, le **résultat net** ressort bénéficiaire de 1 942 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre un bénéfice de 2 669 milliers d'euros au 30 juin 2025.

BILAN

Au 30 juin 2026, le total du bilan s'établit à 9 668 671 milliers d'euros (contre 9 195 205 milliers d'euros au 31 décembre 2025). Les principales évolutions sont présentées dans le tableau et commentaires ci-dessous :

A l'actif :

Evolution en milliers d'Euros des principaux postes de l'actif entre le 31/12/2025 et le 30/06/2026 :

En milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2026	Var%	Commentaires 30/06/2026
Obligations CASA	963 483	902 369	-6,3%	Baisse des encours d'EMTN en circulation adossés à des Obligations CASA
Dépôts à terme CASA	6 858 276	7 007 151	2,2%	Hausse des encours d'EMTN en circulation adossés à des Dépôts à terme
OPCI	143 766	113 255	-21,2%	Baisse des encours d'EMTN en circulation adossés à des OPCI
Prêt de trésorerie	0	39 102	100%	Hausse des placements liés aux résultats affectés et en cours de réalisation
Autres créances	251 914	1 005 261	299,0%	Hausse des créances expliquée par l'augmentation des émissions en cours de commercialisation
Autres créances (Swap)	512 459	599 765	17,0%	Hausse des Intérêts courus sur les montages EMTN de taux dont le paiement du coupon interviendra à échéance

- Des actifs de couverture des titres obligataires émis par AMUNDI FINANCE EMISSIONS pour 8 622 540 milliers d'euros (contre 8 477 985 milliers d'euros au 31 décembre 2025), dont :
 - Des Dépôts à Terme intérêts inclus pour 7 007 151 milliers d'euros contre 6 858 276 milliers d'euros au 31 décembre 2025,

- Des obligations CASA dont la valeur nette comptable, coupons courus inclus, ressort à 902 369 milliers d'euros au 30 juin 2026 versus 963 483 milliers d'euros au 31 décembre 2025,
 - Des produits à recevoir sur les swaps pour 599 765 milliers d'euros contre 512 459 milliers d'euros au 31 décembre 2025, en lien avec les émissions de taux dont le coupon sera versé à échéance,
 - Des OPCI dont la valeur comptable s'élève à 113 255 milliers d'euros à la fin du 1^{er} semestre 2026 contre 143 766 milliers d'euros fin 2025, à la suite du remboursement à échéance des 2 EMTN liés aux OPCI.
- Des autres créances pour 1 005 261 milliers d'euros au 30 juin 2026 versus 251 914 milliers d'euros au 31 décembre 2025. Qui se composent principalement de :
- Emissions en cours de commercialisation avec 2 EMTN pour une valeur nominale de 1 000 000 milliers d'euros au 30 juin 2026, contre 200 000 milliers d'euros au 31 décembre 2025,
 - Acomptes versés au titre de l'impôt sur les sociétés pour 751 milliers d'euros, versus 1 579 milliers d'euros à fin 2025,
 - Produits à recevoir au titre des appels en garantie relatifs aux obligations détenues et aux EMTN arrivant à échéance pour 4 510 milliers d'euros contre 1 303 milliers d'euros au 31 décembre 2025.
- Des placements effectués auprès de la centrale de trésorerie d'AMUNDI en lien avec l'activité de la société pour 39 102 milliers d'euros au 30 juin 2026.
- Des sommes disponibles en banque pour 1 767 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre 3 344 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

Au passif :

Evolution en milliers d'euros des principaux postes du passif entre le 31/12/2025 et le 30/06/2026 :

En milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2026	Var%	Commentaires 30/06/2026
Emprunts obligataires	8 667 288	9 609 251	10,9%	Hausse de la collecte en 2026
Autres dettes (Swap)	23 484	25 393	8,1%	Hausse des charges à payer liées aux SWAP

- Des emprunts obligataires pour 9 609 251 milliers d'euros (dont intérêts courus pour 610 325 milliers d'euros) au 30 juin 2026, contre 8 667 288 milliers d'euros au 31 décembre 2025 (dont intérêts courus pour 526 097 milliers d'euros),

Cette variation s'explique par :

- + 800 000 milliers d'euros sur les émissions en cours de commercialisation,
 - + 358 940 milliers d'euros de nouvelles émissions,
 - - 172 606 milliers d'euros des remboursements anticipés et des arrivées à échéance.
 - - 128 599 milliers d'euros des rachats périodiques effectués par les clients sur le premier semestre 2026.
- Des charges à payer sur les swaps de couverture des EMTN pour 25 393 milliers d'euros, contre 23 484 milliers d'euros au 31 décembre 2025,
 - Des capitaux propres qui s'établissent à 26 360 milliers euros au 30 juin 2026, contre 24 419 milliers d'euros au 31 décembre 2025 (cf tableau de variation des capitaux propres présenté ci-après),
 - Des factures fournisseurs non parvenues pour 7 020 milliers d'euros, contre 6 649 milliers d'euros au 31 décembre 2025,
 - Une provision pour impôt sur les sociétés pour 647 milliers d'euros, contre 1 503 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

30/06/2026

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2025	Affectation du résultat 2025	Mouvement de la période	30/06/2026
Capital social	2 225			2 225
Réserve légale	223			223
Réserves statutaires et contractuelles				
Report à nouveau	17 557	4 414		21 971
Résultat de l'exercice	4 414	-4 414	1 942	1 942
TOTAL CAPITAUX PROPRES	24 419		1 942	26 360

Le capital social est divisé en 139 063 actions de 16 euros de valeur nominale.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2026, il a été décidé d'affecter, au titre de l'exercice 2025, le bénéfice de 4 414 025,93 euros en report à nouveau. Celui-ci s'élève après affectation à 21 971 011,63 euros.

HORS BILAN

Au 30 juin 2026, des instruments financiers à terme (IFT) sont comptabilisés pour un total de 7 879 160 milliers d'euros et sont composés de swaps de performance pour 3 395 997 milliers d'euros et de swaps de taux pour 4 483 163 milliers d'euros.

Le poste « Engagements des garanties reçues » correspond aux garanties accordées par Amundi Finance pour couvrir un risque de pertes sur les instruments de couverture des EMTN. Il s'élève à 1 092 006 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre 1 185 484 milliers d'euros au 31 décembre 2025, soit une variation sur la période de – 93 478 milliers d'euros.

Cette variation s'explique par le lancement de nouvelles émissions en 2026, compensées partiellement par des rachats réguliers d'EMTN et des arrivées à échéance et remboursements par anticipation.

RISQUES

Amundi Finance Emissions est une société dont l'objet est d'emprunter et de lever des fonds, notamment via l'émission de valeurs mobilières de toute nature, et de conclure tout contrat y afférent. A cet effet Amundi Finance Emissions a mis en place un programme d'émission d'EMTN approuvé par l'AMF.

Amundi Finance Emissions est exposée à certains facteurs de risque qui peuvent avoir une incidence défavorable sur sa capacité à respecter ses engagements en vertu des titres émis dans le cadre du Programme.

➤ **Risque de crédit et de contrepartie**

Amundi Finance Emissions est exposé aux risques de crédit et de contrepartie susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats en cas de défaut du Garant.

Amundi Finance Emissions utilise le produit net de l'émission des EMTN pour les besoins du financement de son activité en général et pour la couverture de ses obligations en vertu des EMTN émis. Ainsi, elle utilise tout ou partie du produit de l'émission des EMTN pour acquérir des actifs qui pourront être, de manière non limitative, une ou plusieurs valeurs mobilières, un ou plusieurs contrats de dépôt, un ou plusieurs contrats d'échange (les "Contrats de Couverture"). Au 30 juin 2026, le montant nominal des titres en circulation s'élève à 7,999 milliards d'euros (nominal hors émissions en cours de commercialisation). La capacité d'Amundi Finance Emissions à satisfaire ses obligations relatives aux EMTN émis dépendra alors de la réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture. Le risque comprend également le risque de règlement inhérent à toute transaction impliquant un paiement de cash ou une livraison d'actifs en dehors d'un système de règlement sécurisé.

Quoique Amundi Finance Emissions soit exposée au risque de défaut de réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture, il convient cependant de noter qu'elle est seulement exposée au risque de défaut du Garant, puisqu'en cas d'occurrence d'un événement de crédit ou d'une défaillance d'une contrepartie d'un Contrat de Couverture, le Garant ferait face à tout risque de cette nature pour le compte d'Amundi Finance Emissions. La survenance d'un tel événement pourrait générer une perte en résultat pour Amundi Finance Emissions.

Au 30 juin 2026, l'exposition au risque de crédit et de contrepartie s'élevait à 9,055 milliards d'euros pour un nominal de titres de 7,999 milliards d'euros.

➤ **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels résultent principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes, ou des personnes en charge du traitement des opérations, ainsi

que des risques associés à des événements externes. Ils pourraient avoir un impact négatif sur les résultats d'Amundi Finance Emissions.

Du fait de son activité principale, Amundi Finance Emissions est exposée aux risques de dysfonctionnements opérationnels de ses systèmes de communication et d'information. Le risque d'erreur involontaire par une personne lors de la réalisation d'une tâche ne peut également pas être totalement exclu. Amundi Finance Emissions est exposée à la cybercriminalité ciblant ses clients, ses fournisseurs ou partenaires mais également ses propres infrastructures et données informatiques. L'interconnexion entre les différentes entreprises de marché et la concentration de celles-ci augmentent le risque d'un impact sur Amundi Finance Emissions en cas d'attaques visant l'un des maillons de cette chaîne tenant notamment compte de la complexité des systèmes devant être coordonnés dans des délais contraints. Les conséquences d'un dysfonctionnement opérationnel ou d'une erreur humaine, même brèves et temporaires, pourraient entraîner des perturbations importantes dans l'activité d'Amundi Finance Emissions. Depuis sa création, Amundi Finance Emissions n'a pas eu à déplorer d'incident opérationnel susceptible d'avoir un impact négatif sur ses résultats.

➤ **Risques de non-conformité et juridiques**

Les risques de non-conformité relatifs au non-respect des dispositions réglementaires et légales en France, et les risques de réputation qui pourraient survenir du fait du non-respect de ses obligations réglementaires ou légales, ou des normes déontologiques pourraient avoir un impact défavorable sur les résultats et les perspectives d'activité d'Amundi Finance Emissions.

Compte tenu de son activité qui consiste à emprunter et lever des fonds, Amundi Finance Emissions est exposée au risque de litiges avec les porteurs, à des procédures civiles ou pénales, ou à des mesures réglementaires. Les plaignants dans ce type d'actions peuvent demander le recouvrement de montants importants ou indéterminés ou d'autres mesures correctives qui peuvent affecter la capacité d'Amundi Finance Emissions à exercer son activité. La survenance d'un tel risque pourrait générer une perte de valeur ou une atteinte à la réputation d'Amundi Finance Emissions. Amundi Finance Emissions n'a pas été exposée à un litige avec un porteur susceptible d'avoir un impact défavorable sur ses résultats et ses perspectives d'activité depuis sa création.

Au 30 juin 2026, les montants des actifs pondérés par les risques opérationnels et risques connexes s'élevaient à 89,7 millions d'euros (103,7 millions d'euros au 31 décembre 2025).

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne et la gestion des risques de Amundi Finance Emissions s'inscrivent dans le cadre du dispositif du groupe Amundi.

Le champ du contrôle interne ne se limite pas aux procédures permettant de fiabiliser les informations comptables et financières.

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Ce dispositif comporte toutefois des limites inhérentes aux défaillances techniques ou humaines.

Il se caractérise par les objectifs qui lui sont assignés :

- Application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale,
- Performance financière par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes,
- Connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques, en particulier la conformité de l'ensemble des activités de gestion aux réglementations, contrats et autres engagements applicables,
- Conformité aux lois et règlements et aux normes internes,
- Prévention et détection des fraudes et erreurs,
- Exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi répond notamment aux dispositions prévues par le Code monétaire et financier (article L. 511-41), l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), le Règlement Général de l'AMF et les textes relatifs à la gouvernance d'entreprise, émis notamment par l'Autorité Bancaire Européenne et le Comité de Bâle.

Il est en outre structuré de façon cohérente avec les principes édictés par Crédit Agricole S.A. et le groupe Crédit Agricole, avec pour finalité d'assurer une approche consolidée des risques dans le cadre du contrôle exercé par le Groupe actionnaire majoritaire.

Ces référentiels externes sont complétés de chartes, normes et procédures internes propres à Amundi dans les domaines de contrôle des risques, y compris informatiques et comptables, de contrôle de conformité et d'audit interne.

Ce dispositif de contrôle interne s'applique de manière homogène à l'ensemble des entités du Groupe Amundi (hors joint-ventures dans lesquelles Amundi est actionnaire minoritaire) et couvre l'encadrement et la maîtrise des activités ainsi que la mesure et la surveillance des risques. Le dispositif mis en œuvre par Amundi est décliné et adapté par les différentes fonctions et filiales en fonction de leurs spécificités notamment au regard de leurs obligations réglementaires.

Les moyens, outils et reportings mis en œuvre dans cet environnement normatif permettent une information régulière du Conseil d'administration et de la Direction Générale sur le fonctionnement des dispositifs de contrôle interne et sur leur adéquation au regard du profil de risque du Groupe.

1. Principes d'organisation du dispositif de contrôle interne

a. Principes fondamentaux

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi repose sur les principes fondamentaux suivants :

- Une information systématique du Conseil d'administration portant sur l'encadrement des risques, le suivi des limites accordées, les activités et les résultats des contrôles mis en œuvre par les différentes composantes du dispositif de contrôle interne ainsi que les incidents significatifs ;
- Une implication directe de la Direction Générale dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne ;
- Une couverture exhaustive des activités et des risques ;
- Une définition claire des responsabilités, une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle au travers de délégations formalisées et mises à jour.

Il s'appuie schématiquement sur deux principaux piliers :

- Des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques : risques financiers, risques opérationnels (traitements opérationnels, information comptable et financière, systèmes d'information), risques juridiques et risques de non-conformité ;
- Un dispositif de contrôle comprenant des contrôles permanents réalisés directement par les entités opérationnelles ou par des collaborateurs dédiés et un contrôle périodique mis en œuvre par l'Inspection.

b. Pilotage du dispositif

Le groupe Amundi est en charge du dispositif de contrôle interne d'Amundi Finance Emissions.

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi repose sur le contrôle permanent de premier niveau, le contrôle permanent de second niveau assuré par les fonctions Risques et Conformité et pour partie par la fonction Sécurité s'agissant du système d'information et le contrôle périodique exercé par l'Inspection. Il couvre l'ensemble du Groupe en France et à l'international à l'exception des joint-ventures dans lesquelles Amundi est actionnaire minoritaire.

Le Comité de Contrôle Interne, présidé par le Directeur d'Amundi en charge de la Division Stratégie, Finance et Contrôle (SFC), s'assure de la cohérence, de l'efficacité et de l'exhaustivité du dispositif de contrôle interne et coordonne les activités de Contrôle Périodique, de Contrôle Permanent, des Risques, de la Conformité et de la Sécurité. Il est composé notamment du Directeur des Risques, du Directeur de la Conformité, du Directeur de la Sécurité, du Directeur Juridique et de la Directrice de l'Audit Interne d'Amundi. Il se réunit mensuellement.

Le Comité est chargé de :

- Faire un point sur le dispositif de contrôle interne et le système de contrôle mis en œuvre ;
- Procéder à l'examen des principaux risques de toute nature auxquels est exposée Amundi et des évolutions intervenues dans les systèmes de mesure des risques et des performances, et s'assurer de l'adéquation du dispositif de contrôle interne pour correctement piloter ces risques ;
- Prendre toute décision nécessaire pour remédier aux faiblesses du contrôle interne ;
- Suivre la mise en œuvre des engagements pris à la suite des missions d'audit internes et externes ;

- Décider des mesures correctives des carences relevées par les missions d'audit ainsi que par les *reportings* d'activité et de contrôle dont disposent les responsables des fonctions de contrôle ou le management au sein de l'entité.
- Être informé de tous les rapports à destination des autorités de régulation ou de supervision (BCE, ACPR, AMF) ;
- Et d'être informé des derniers développements réglementaires pouvant impacter les procédures de contrôles.

c. Rôle de l'organe délibérant

L'organe délibérant est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du contrôle interne. Il est impliqué dans la compréhension des principaux risques encourus par l'entreprise. Il détermine et arrête les stratégies et limites de risques de la société.

Il approuve l'organisation générale de l'entreprise ainsi que celle de son dispositif de contrôle interne, notamment aux procédures de gestion des risques.

d. Rôle de l'organe exécutif

L'organe exécutif est directement impliqué dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Il s'assure que les stratégies et limites de risques sont compatibles avec la situation financière (niveaux des fonds propres, résultats) et les stratégies arrêtées par l'organe délibérant.

L'organe exécutif définit l'organisation générale de l'entreprise et s'assure de sa mise en œuvre efficiente par des personnes compétentes. En particulier, il fixe clairement les rôles et responsabilités en matière de contrôle interne et s'assure que les moyens attribués sont adéquats.

Il veille à ce que des systèmes d'identification et de mesure des risques, adaptés aux activités et à l'organisation de l'entreprise, soient adoptés. Il veille également à ce que les principales informations issues de ces systèmes lui soient régulièrement reportées.

Il s'assure que le dispositif de contrôle interne fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à vérifier son adéquation et son efficacité. Il est informé des principaux dysfonctionnements que le dispositif de contrôle interne permet d'identifier et des mesures correctrices proposées.

e. Contrôle interne consolidé

Conformément aux principes en vigueur au sein du Groupe, le dispositif de contrôle interne du groupe Amundi s'applique sur un périmètre large visant à l'encadrement et à la maîtrise des activités et à la mesure et à la surveillance des risques sur base consolidée.

Ce principe appliqué par chaque entité du Groupe Crédit Agricole à ses propres filiales, permet de décliner le dispositif de contrôle interne selon une logique pyramidale et renforce la cohérence entre les différentes entités du Groupe.

Ainsi, pour ce qui concerne Amundi Finance Emissions, le groupe Amundi effectue une identification et une surveillance consolidée des activités, des risques et de la qualité des contrôles au sein de ses filiales, notamment en ce qui concerne les informations comptables et financières.

- Dispositif de prévention et contrôles des risques de non-conformité

Le dispositif de prévention et contrôles des risques de non-conformité repose sur les éléments constitutifs suivants :

- Les catégories et indicateurs de risque de non-conformité identifiés à partir du référentiel des risques de non-conformité de Crédit Agricole ; une catégorie de risque de non-conformité regroupe plusieurs événements de risques auxquels correspondent un ou plusieurs contrôles. Chaque contrôle est décrit par une fiche de contrôle (parfois subdivisée en plusieurs sous-fiches de contrôle similaires dans leur nature, mais différentes dans leurs modalités).
- Les éléments de risques identifiés dans la cartographie des risques de non-conformité d'Amundi.
- Les contrôles permanents effectués par les collaborateurs d'Amundi et par la ligne métier Conformité, dans le cadre du programme annuel de contrôle de Conformité.
- Les formulaires de contrôles permanents, organisés par séquence numérotée pour permettre de facilement associer chaque événement de risque identifié dans la cartographie des risques avec son contrôle afférent et vice-versa.

Les résultats des contrôles permanents et le suivi des plans d'actions.

- Dispositif de contrôle périodique

La démarche suivie par l'Audit Interne d'Amundi a fait l'objet d'un processus d'assurance et d'amélioration continue de la qualité.

- Contrôle interne en matière de sécurité des systèmes d'information

En matière de cyber sécurité, des tests d'intrusion ont été réalisés, tout au long de l'année, par une société externe spécialisée, tant en interne qu'en externe. Ces tests font systématiquement l'objet d'un bilan et des mesures sont prises lorsque des incidents sont identifiés.

- Plan de continuité d'activité (PCA)

Au cours de l'année 2026, des tests du dispositif PCA d'Amundi ont été menés :

- Le Plan de Secours Informatique (PSI) a été testé du 24 janvier au 1er février 2026 en simulant la perte d'un datacenter.
- Le Plan de Repli Utilisateurs (PRU) a été testé le 18 juin 2026 pour les Salles de Repli Immédiat, et le 10 avril 2026 pour les tests de tenue de charge des connexions à distance.
- Un exercice de crise sera réalisé au second semestre 2026.

2. Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques auxquels est soumise l'entreprise

a. Typologie des risques

Amundi Finance Emissions est exposée aux risques décrits au chapitre « Risques » ci-dessus : risque de crédit et de contrepartie, risque lié à la réglementation, risques opérationnels, risques de non-conformité et juridiques.

En application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce, Amundi Finance Emissions est tenue de reporter des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Cependant, Amundi Finance Emissions ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée. Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental et l'impact sociétal de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par Amundi et présentées dans son rapport de gestion.

b. Dispositif de contrôle des risques

Le dispositif de contrôle des risques de l'activité d'Amundi Finance Emissions repose sur :

- La définition d'une stratégie risques pour l'activité, qui impose un adossement des opérations et définit les produits autorisés ; la stratégie risque précise également les limites applicables aux expositions résiduelles qui peuvent être portées par Amundi Finance Emissions ;
- Une validation de ce dispositif en Comité Risques du groupe Amundi ;
- Une surveillance des risques de contrepartie, du correct adossement des opérations et du respect des règles de gestion et des limites applicables aux expositions résiduelles conservées par Amundi Finance Emissions.

c. Dispositif de contrôle des risques de non-conformité

Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme et la prévention et lutte contre la fraude externe et interne.

Ce dispositif est mis en œuvre conformément aux procédures et recommandations édictées par les régulateurs Français et Européens.

Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité, y compris en matière de lutte anti-blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme, de prévention de la fraude et de la corruption, fait l'objet d'une revue trimestrielle lors du comité Conformité. Lors de ce Comité, les résultats des contrôles effectués sont commentés, et d'éventuelles mesures correctrices décidées. Cette instance est également chargée de valider la cartographie des risques de non-conformité et le plan d'action qui l'accompagne.

d. Dispositif de Sécurité Financière

Le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme est encadré par des procédures spécifiques, qui prévoient, notamment, un ajustement des diligences d'entrée en relation en fonction du profil de risque de la relation d'affaire.

Le placement des notes émises par Amundi Finance Emissions est effectué par Amundi Finance au profit de distributeurs et clients directs institutionnels régulés avec lesquels sont

conclus des contrats de souscription et contrats de distribution qui prévoient que le distributeur s'acquittera des obligations en matière de connaissance relative à sa clientèle.

Les dossiers clients sont constitués, répertoriés et validés par la Conformité dans un système informatique dédié.

Le dispositif de surveillance inclut également le contrôle des personnes politiquement exposées.

e. Dispositif spécifique de contrôle interne de l'information comptable et financière ; Rôle et responsabilités dans l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière

Amundi Finance Emissions publie des comptes individuels, qui sont consolidés dans les comptes du groupe Amundi et du Groupe Crédit Agricole.

La Direction Financière du groupe Amundi assure la responsabilité de l'élaboration des états financiers de Amundi Finance Emissions.

La Direction Financière utilise les systèmes d'information lui permettant d'élaborer les informations comptables et financières d'Amundi Finance Emissions dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Sous l'autorité de la Direction Générale, la Direction Financière d'Amundi assure la responsabilité de l'élaboration de l'information comptable et financière. En particulier, la Direction Financière :

- Etablit les états financiers consolidés du groupe Amundi selon les normes comptables internationales (IFRS) et conformément aux règles et principes comptables communiqués et définis au sein du groupe Crédit Agricole ;
- Etablit les états financiers sociaux de chacune de ses entités conformément aux normes comptables locales en vigueur ;
- Elabore les différents *reportings* réglementaires, prudentiels et fiscaux ;
- Produit les différentes informations de gestion nécessaires au pilotage de l'activité ;
- Assure la communication financière d'Amundi auprès des investisseurs.

f. Contrôle permanent de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière au sein de la Direction Financière s'appuie sur les contrôles exercés d'une part par les équipes de la Comptabilité,

du Contrôle de gestion et de la trésorerie, et d'autre part par une cellule de contrôle comptable dédiée, rattachée directement à la Directrice financière. Ce dispositif est complété par un contrôle permanent comptable assuré par une équipe indépendante, rattachée à la Direction des Risques.

Les objectifs du contrôle permanent comptable visent à s'assurer de la couverture adéquate des risques comptables majeurs, susceptibles d'altérer la qualité de l'information comptable et financière en termes de :

- Conformité des données au regard des dispositions légales et réglementaires, et des normes du groupe Crédit Agricole ;
- Fiabilité et sincérité des données, permettant de donner une image fidèle des résultats et de la situation financière d'Amundi et des entités intégrées dans son périmètre de consolidation ;
- Sécurité des processus d'élaboration et de traitement des données, limitant les risques opérationnels, au regard de l'engagement d'Amundi sur l'information publiée ;
- Prévention des risques de fraudes et d'irrégularités comptables.

Le contrôle permanent de l'information comptable et financière s'appuie sur l'évaluation des risques et des contrôles des processus comptables gérés par les services opérationnels. En particulier, les risques suivis par la Direction des Risques, et en particulier ceux liés aux engagements hors bilan, font l'objet d'un rapprochement avec la comptabilité afin de s'assurer de l'exhaustivité de l'information et de la bonne évaluation dans les états financiers.

Le responsable du contrôle permanent comptable d'Amundi s'assure de la mise en œuvre des éventuelles actions correctives, pour renforcer le dispositif de contrôle permanent comptable.

g. Relations avec les commissaires aux comptes

Conformément aux normes professionnelles en vigueur, le commissaire aux comptes met en œuvre les diligences qu'il juge appropriées sur l'information comptable et financière publiée :

- Audit des comptes individuels de la société Amundi Finance Emissions ;
- Examen limité des comptes de la société Amundi Finance Emissions.

Dans le cadre de sa mission légale, le commissaire aux comptes présente les conclusions de ses travaux au Conseil d'administration de Amundi Finance Emissions.

h. Contrôle périodique (Audit interne)

L'Audit interne du groupe Amundi assure le contrôle périodique de Amundi Finance Emissions, de façon indépendante des unités opérationnelles, en application de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement

Le plan d'audit est établi sur la base du programme pluriannuel d'audit découlant de la cartographie des risques du Groupe Amundi.

L'objectif du programme pluriannuel est de couvrir le périmètre d'audit (calé sur le périmètre des entités surveillées) sur une période de 5 ans au maximum et la fréquence moyenne retenue est de l'ordre de 3 ans.

i. Dispositif de contrôle de la Continuité d'Activité

Le plan de continuité d'activité (PCA) de Amundi Finance Emissions est intégré dans celui d'Amundi.

Le plan de continuité d'activité (PCA) décrit les solutions de secours et leurs modalités de mise en œuvre en fonction du scénario de crise opérationnelle concerné et est validé en comité de niveau direction : le Comité de Sécurité d'Amundi.

Ce dispositif opérationnel comporte cinq éléments clés :

- Un dispositif de gestion de crise qui s'appuie sur une organisation et des moyens disponibles 24 h/24 et 7 j/7 afin notamment d'alerter, analyser ou suivre la situation mais également de décider ou de communiquer ;
- Un plan de repli utilisateurs (PRU) activable en 4 h qui repose sur une plateforme de travail à distance permettant 20 000 connexions simultanées ; s'agissant de la négociation, un dispositif permet de reprendre l'activité sous 20 minutes en cas d'indisponibilité des locaux dédiés dans le cadre d'un plan de repli immédiat ;
- Un plan de secours informatique (PSI) activable en 4 h qui s'appuie sur 2 data centers gérés en actif/actif avec une redondance des plateformes ;
- Un contrôle du plan de continuité des prestataires ;
- Un dispositif de pilotage du plan de continuité d'activité (PCA) reposant sur une organisation transverse. Amundi réalise des analyses d'impact sur les activités

(BIA) pour chacun de ses métiers, définissant pour chaque processus un niveau de criticité et des besoins nécessaires afin de maintenir l'activité considérée.

Ce plan d'urgence et de poursuite de l'activité est régulièrement mis à jour et testé annuellement.

Les scenarii de sinistre potentiel couverts sont :

- Indisponibilité d'environnement de travail local causée par l'inaccessibilité du site ou par la défaillance des installations techniques (panne électricité, perte d'accès des moyens télécom...). Ce scénario intègre l'indisponibilité d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles lorsque ceux-ci sont regroupés ;
- Indisponibilité du personnel causée par une grève de transports publics, une épidémie, une crue, etc. Les solutions permettant de couvrir ce scénario doivent permettre à Amundi de maintenir la continuité de ses activités dès lors que 30 % de ses effectifs sont disponibles ;
- Indisponibilité physique des systèmes d'information causée par la destruction physique de matériels du Datacenter ou des moyens d'accès réseau au Datacenter ;
- Indisponibilité logique des systèmes d'information Datacenter causée par malveillance, erreur ou accident (attaque virale, intrusion, destruction accidentelle d'une baie de données ou un « bug » informatique altérant des bases de données) ;
- Indisponibilité massive des postes de travail causée, par exemple, par une attaque virale massive qui toucherait les postes de travail.

Ce plan d'urgence et de poursuite de l'activité est régulièrement entretenu et testé annuellement.

* * *

Conformément aux dispositifs et procédures existants au sein de Amundi Finance Emissions et aux modalités d'organisation communes aux entités du Groupe Crédit Agricole décrites ci-avant, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des axes de progrès enregistrés en la matière et de l'avancement des mesures correctrices adoptées dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Cette information est retranscrite notamment au moyen de *reportings* réguliers d'activité, des risques et de contrôle.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(Tableau prévu à l'article L. 441-14 du code de commerce) :

(en milliers d'euros)	Article D.441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées						0						0	
Montant total des factures concernées TTC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice							0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
(B) Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclus						0							0
Montant des factures exclues													
(C) Délais de paiement de référence utilisées													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	> 30 jours						>30 jours						

EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA SITUATION DU 30 JUIN 2026

Il n'y a pas eu d'évènement postérieur à la situation du 30 juin 2026.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

L'activité d'émission d'EMTN devrait se maintenir au second semestre de l'année 2026 à un niveau équivalent à celui du premier semestre.

Certains facteurs de risques peuvent affecter la capacité d'Amundi Finance Emissions à honorer ses obligations relatives aux titres émis dans le cadre de son programme. Ces facteurs

sont décrits dans le prospectus de base des titres visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ils concernent principalement les risques de crédit et de contrepartie, Amundi Finance Emissions utilisant tout ou partie du produit des émissions de titres pour acquérir les actifs de couverture.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Amundi Finance Emissions ne détient pas de titre de filiales et participations.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Amundi Finance Emissions est détenu à 99,99% par Amundi Finance entrant dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi.

Amundi Finance est une filiale du groupe Amundi qui fait partie du Groupe Crédit Agricole.

Amundi Finance entre ainsi dans le périmètre de contrôle indirect de Crédit Agricole S.A.

CHANGEMENTS APPORTES AUX MODES DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'a été appliqué par rapport à l'exercice précédent.

CSRD : Informations en matière de durabilité des grandes entreprises

Au 30 juin 2026, Amundi Finance Emissions, dont les informations en matière de durabilité sont consolidées dans l'état de durabilité d'Amundi SA, est exemptée de l'obligation de publier un état de durabilité.

Amundi, société consolidante qui la contrôle, a son siège social situé au 91, Boulevard Pasteur, 75015 PARIS. Le lien du site internet sur lequel est mis à disposition le rapport de gestion d'Amundi et son rapport de certification est : <http://legroupe.amundi.com>

PRINCIPE DE COUVERTURE DES EMISSIONS

La composante optionnelle du coupon sur les émissions fait l'objet systématiquement d'une couverture soit par un actif de même nature, soit par un dérivé répliquant cette rémunération. Les instruments financiers à terme de taux ou de performance sont souscrits à chaque début d'émission en couverture des EMTN. Le nominal de ces instruments financiers à terme est comptabilisé en hors bilan. En conséquence les instruments financiers à terme contractés par Amundi Finance Emissions sont comptabilisés en opération de couverture des émissions réalisées (règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 (PCG art. 628-6 à 628-17 nouveaux)). Les produits et charges relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2025 12	31/12/2024 12	31/12/2023 12	31/12/2022 12	31/12/2021 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 225 008	2 225 008	2 225 008	2 225 008	2 225 008
Nombre d'actions					
- ordinaires	139 063	139 063	139 063	139 063	139 063
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 916 881	2 743 612	23 137 875	4 231 452	2 877 796
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 502 855	686 319	5 990 206	1 066 543	3 701 828
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	4 414 026	2 057 293	17 147 669	3 164 909	-824 032
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION EN EUROS					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	31,74	14,79	123,31	22,76	-5,93
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	31,74	14,79	123,31	22,76	-5,93
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					

02

Rapport du Commissaire aux Comptes Etats Financiers au 30 juin 2026

Amundi Finance Emissions

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026

Amundi Finance Emissions

Société anonyme
91-93 boulevard Pasteur 75015 Paris
529 236 085 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Amundi Finance Emissions, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 30 juillet 2026

Jean Latorzeff

Associé

Jean-Baptiste Meugniot

Associé

AMUNDI FINANCE EMISSIONS

**91-93 Boulevard Pasteur
75015 PARIS**

**Etats financiers au 30 juin 2026
en milliers d'euros**

BILAN ACTIF (en milliers d'euros)

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net. 30/06/2026	Net. 31/12/2025
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)	39 102		39 102	
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	39 102		39 102	
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé	39 102		39 102	
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Creances (2)	1 605 026		1 605 026	764 374
Créances Clients et Comptes rattachés				
Autres créances	1 605 026		1 605 026	764 374
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :	8 024 601	59	8 024 543	7 968 869
Actions propres				
Autres titres	1 015 683	59	1 015 624	1 107 250
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	7 008 918		7 008 918	6 861 619
Total de l'actif circulant	9 629 628	59	9 629 569	8 733 243
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	9 668 730	59	9 668 671	8 733 243
(1) Dont à moins d'un an			39 102	
(2) Dont à moins d'un an			1 605 026	764 374

BILAN PASSIF (en milliers d'euros)

Rubriques	30/06/2026	31/12/2025
Capitaux propres		
Capital	2 225	2 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	223	223
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	21 971	17 557
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		4 414
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	1 942	
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	26 360	24 419
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	9 609 251	8 667 288
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9 901
Emprunts et dettes financières diverses (1)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 020	6 649
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 040	24 987
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (2) (III)	9 642 311	8 708 824
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	9 668 671	8 733 243
(1) Dont emprunts participatifs		
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 326 573	1 076 727

	30/06/2026	31/12/2025
Résultat de l'exercice en centimes d'euros	1 941 581,45	4 414 025,93
Total du bilan en centimes d'euros	9 668 671 422,03	8 733 242 505,72

HORS BILAN (en milliers d'euros)

Rubriques	30/06/2026	31/12/2025
Swaps actions données	3 395 997	3 093 778
Swaps actions reçus		
TOTAL DES SWAPS TAUX	3 395 997	3 093 778
Swaps de taux données	4 483 163	4 694 390
Swaps de taux reçus		
TOTAL DES SWAPS TAUX	4 483 163	4 694 390
Avals cautions et garanties données		
Avals cautions et garanties reçues		
TOTAL DES AVALS ET CAUTIONS ET GARANTIES		
Garanties données d'Etablissements de Credit		
Garanties reçues d'Etablissements de Credit	1 092 006	1 185 484
TOTAL DES GARANTIES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 092 006	1 185 484
Engagement de financement données		
Engagement de financement recus		
TOTAL DES ENGAGEMENT DE FINANCEMENT		

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

Rubriques	France	Exportation	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Ventes de marchandises					
Production vendue					
Montant net du chiffre d'affaires					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variations de stock					
Autres achats et charges externes (1)			13 668	26 347	13 218
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :					
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					
- dotations aux provisions					
Sur actif circulant : - dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Cotisations sociales					
Total des charges d'exploitation (II)			13 668	26 347	13 218
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-13 668	-26 347	-13 218
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
De participation (2)					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)					
Autres intérêts et produits assimilés (2)			237 151	578 155	323 728
Reprises sur dépréciations et provisions				347	311
Différences positives de change					
Produits des cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments			79	936	657
Total des produits financiers (V)			237 230	579 437	324 696
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			4		13
Intérêts et charges assimilées (3)			212 003	533 480	302 917
Différences négatives de change					
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments			8 966	13 694	4 985
Total des charges financières (VI)			220 973	547 174	307 915
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			16 257	32 263	16 781
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			2 589	5 917	3 564
Produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles (VIII)					
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)			647	1 503	895
Total des produits (I+III+V+VII)			237 230	579 437	324 696
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X)			235 288	575 023	322 028
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			1 942	4 414	2 669
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					
(2) Dont produits concernant les entités liées					
(3) Dont intérêts concernant les entités liées					

AMUNDI FINANCE EMISSIONS

36/49

A N N E X E S

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Evènements significatifs relatifs à l'exercice 2026

Il n'y a pas eu d'évènement significatif en 2026, néanmoins, l'activité d'émissions de titres obligataires s'est accrue avec 358 940 milliers d'euros de nominal émis commercialisés au premier semestre 2026 (175 814 milliers d'euros d'EMTN émis lors du premier semestre 2025), ainsi que 1 000 000 milliers d'euros d'émissions au passif en cours de commercialisation.

La variation des capitaux propres

Les capitaux propres s'établissent à 26 360 296 euros au 30 juin 2026 contre 24 418 714 euros au 31 décembre 2025.

L'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2026 a décidé d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice 2025, s'élevant à 4 414 025,93 euros, au report à nouveau, portant ainsi son solde à 21 971 011,63 euros.

Le résultat de l'exercice au 30 juin 2026 ressort bénéficiaire de 1 941 581,45 euros.

2. EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Il n'y a pas eu d'évènement postérieur à la situation du 30 juin 2026.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Présentation des comptes

Les informations relatives au premier semestre 2026 sont indiquées dans les états financiers et l'annexe en milliers d'euros.

Principes généraux

Les états financiers d'Amundi Finance Emissions sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France conformément aux dispositions du règlement comptable ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général des entreprises, tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 Novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Changements de méthode comptable et de présentation des comptes

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'a été appliqué par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Titres de participation et de filiales

Les titres de participations et de filiales sont comptabilisés au coût historique.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

Dans la liste des filiales et participations, le chiffre d'affaires et le résultat sont ceux de l'exercice en cours, sous réserve de leur approbation par les Assemblées Générales Ordinaires.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et ventilées en fonction de leur nature.

Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de dépréciation enregistrée en déduction de cet encours pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances et les dettes sont évaluées selon la méthode dite du prorata temporis et comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

Valeurs mobilières de placement

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais exclus. Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti. Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les dépôts à terme auprès d'entités du Groupe Crédit Agricole :

Les dépôts à terme s'enregistrent au bilan pour leur valeur nominale et les créances rattachées sont évaluées selon la méthode dite prorata temporis.

Ils figurent au bilan, intérêts courus inclus, dans le poste disponibilités et composent, en plus des valeurs mobilières de placement, les actifs de couverture des EMTN émis.

Les dépôts à terme s'élèvent à 7 007 millions d'euros au 30 juin 2026 et figurent dans le poste disponibilités du bilan d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS.

Instruments Financiers à terme

Les IFT (Instruments Financiers à Terme de taux ou de performance) sont souscrits à chaque début d'émission en couverture des EMTN.

Le nominal de ces instruments financiers à terme est comptabilisé en hors bilan.

Les produits et charges relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

Les principes comptables applicables aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été modifiés par le règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 (PCG art. 628-6 à 628-17 nouveaux) et par sa note de présentation. Ces nouveaux principes sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, et ce de manière rétrospective.

Dans la mesure où les instruments financiers à terme contractés par AMUNDI FINANCE EMISSIONS sont déjà comptabilisés en opération de couverture des émissions réalisées, l'application de l'ANC 2015-05 n'a pas d'impact sur les comptes AMUNDI FINANCE EMISSIONS.

Charges et Produits

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt figurant aux comptes de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices.

Intégration fiscale

AMUNDI FINANCE EMISSIONS est depuis le 1er janvier 2011 dans le groupe d'intégration fiscale d'AMUNDI.

AMUNDI FINANCE EMISSIONS a donc signé avec AMUNDI une convention d'intégration fiscale. Aux termes des accords conclus, AMUNDI FINANCE EMISSIONS constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle est redevable au titre de cette convention fiscale.

Régime des sociétés mères

AMUNDI FINANCE EMISSIONS fait partie de l'ensemble consolidé du groupe AMUNDI.

Composition du capital social

Le capital de AMUNDI FINANCE EMISSIONS est composé exclusivement de 139 063 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 16 euros.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants est connue des actionnaires.

4. NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations

(Tableau 1 - Immobilisations)

Un prêt à terme de 39 102 milliers d'euros, à échéance juillet 2026, a été octroyé à la centrale de trésorerie du groupe Amundi.

Au 30 juin 2026 les intérêts courus non échus sur ce prêt sont de 2 milliers d'euros.

Amortissements

Il n'y a pas d'amortissement au 30 juin 2026.

Provisions

(Tableau 2 – Provisions)

Une provision pour dépréciation sur valeurs mobilières de placement de 59 milliers d'euros est constatée au 30 juin 2026.

Disponibilités

Les disponibilités d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS s'élèvent à 7 008 918 milliers d'euros au 30 juin 2026 et sont composées de Dépôts à Terme pour 7 007 151 milliers d'euros et de comptes ordinaires débiteurs pour 1 767 milliers d'euros.

Emprunts et dettes financières (Tableau 3 – États des échéances des créances et dettes)

Au 30 juin 2026, le montant des emprunts obligataires s'élève à 9 609 251 milliers d'euros, intérêts courus inclus.

L'échéance des titres obligataires est comprise entre 2026 et 2033 et les charges d'intérêts courus sur ces emprunts obligataires s'élèvent à 610 325 milliers d'euros.

Les coupons reçus sur les OPCl étalés sur la durée de vie des émissions sont de 10 844 milliers d'euros.

Charges à payer

(Tableau 4 – Détail des charges à payer et autres passifs)

Le poste charges à payer est composé de factures non parvenues pour 7 020 milliers d'euros, de charges à payer concernant les engagements sur les swaps pour 25 393 milliers d'euros et de la dette d'impôt sur les sociétés due à AMUNDI SA, tête du groupe d'intégration fiscale, dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 647 milliers d'euros.

Produits à recevoir

(Tableau 5 – Détail des produits à recevoir et autres actifs)

La rubrique est composée de créances liées au financement différé des émissions en cours de commercialisation pour 1 000 000 milliers d'euros, des intérêts courus à recevoir sur les swaps inscrits en hors bilan pour un montant de 599 765 milliers d'euros et des produits à recevoir au titre d'appels en garantie relatifs aux obligations détenues et aux EMTN arrivant à échéance pour 4 510 milliers d'euros.

Le poste des autres actifs correspond au total des acomptes versés à AMUNDI SA, tête du groupe d'intégration fiscale, dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 751 milliers d'euros.

Avals, cautions et garanties

Les engagements de garanties reçues d'AMUNDI FINANCE (le garant) sont les sommes dues par l'émetteur AMUNDI FINANCE EMISSIONS, en principal et intérêts en vertu de toutes souches de titres, en cas de déficit des flux financiers des instruments de couverture ou du produit issu de leur réalisation.

Les nominaux de ces éléments sont comptabilisés en hors bilan et sont détaillés dans l'annexe.

Capitaux propres (Tableau 6 – Variations des capitaux propres)

Tableau de financement (Tableau 7 – Tableau de financement)

Tableau détaillé des sociétés mères consolidant les comptes de la société
(Tableau 8 – Identité des sociétés mères)

L'identité des sociétés mères est présentée en annexes.

Tableau des opérations effectuées avec les entreprises liées
(Tableau 9– Opérations effectuées avec les entreprises liées)

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont les instruments de couvertures des émissions de titres obligataires.

Elles sont composées d'investissements dans deux OPCI (Immanens et Immo Emission) pour 113 255 milliers d'euros et de placement en obligations (Crédit Agricole) pour 899 675 milliers d'euros avec des créances rattachées qui s'élèvent à 2 752 milliers d'euros au 30 juin 2026.

Honoraires CAC

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale au niveau d'AMUNDI.

En conséquence, l'information relative aux honoraires de commissaire aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe AMUNDI.

5. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Les montants en hors bilan se décomposent en :

- Engagement de garantie reçue pour un montant de 1 092 006 milliers d'euros qui correspond à la garantie consentie par Amundi Finance sur les actifs de couverture,
- Swaps de taux (échange de taux variable contre taux fixe) pour un notionnel de 4 483 163 milliers euros,
- Swaps de performance de l'activité index de performance pour un notionnel de 3 395 997 milliers d'euros.

TABLEAU 1 - IMMOBILISATIONS (en milliers d'euros)

30/06/2026

CADRE A - IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations par réévaluation au cours de l'exercice	Augmentations acquisitions, créations apports, virements
Capital souscrit non appelé	TOTAL I			
Frais d'établissement	TOTAL II			
Autres postes immobilis. incorp.	TOTAL III			
Terrains				
- sur sol propre				
Constructions				
- sur sol d'autrui				
- install.générales				
Install.techn.,matériel,outillage indust.				
- install.générl., agencmnt				
Autres immobilisations corporelles				
- matériel de transport				
- mat.bureau, inf., mob.				
- emballages récupér.				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	TOTAL IV			
Participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				951 104
Immobilisations financières	TOTAL V			951 104
Total des immobilisations	GENERAL (I + II + III + IV + V)			951 104

CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par cession, mise HS, mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale d'origine immo. fin d'exercice
Capital souscrit non appelé	TOTAL I				
Frais d'établissement	TOTAL II				
Autres postes immo.incorporel	TOTAL III				
Terrains					
- sur sol propre					
Constructions					
- sur sol d'autrui					
- install.générl., agencnt					
Install.techn.,matériel,outillage indust.					
- install.générl., agencnt					
Autres immobilisations corporelles					
- matériel de transport					
- mat.bureau, inf., mob.					
- emballages récupér.					
Immobilis. corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	TOTAL IV				
Participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			912 001	39 102	
Immobilisations financières	TOTAL V		912 001	39 102	
Total de l'actif immobilisé	GENERAL (I + II + III + IV + V)		912 001	39 102	

Ces immobilisations financières sont représentées par un prêt au jour le jour souscrit sur la période auprès de la centrale de trésorerie d'AMUNDI.

TABLEAU 2 - PROVISIONS (en milliers d'euros)

30/06/2026

Transco rub	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS / DOTATIONS	DIMINUTIONS / REPRISES	Montant à la fin de l'exercice
2056-28	Autres prov. pour dépréciation	55	4		59
	TOTAL III	55	4		59
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	55	4		59
2056-29	- d'exploitation				
2056-30	Dont dotations et reprise: - financières	55	4		59
2056-31	- exceptionnelle				

TABLEAU 3 - ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en milliers d'euros)

30/06/2026

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)		39 102	39 102	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont pension titres)		1 605 026	1 605 026	
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		1 644 129	1 644 129	
(1) Montant :				
- prêts accordés en cours d'exercice		951 100		
- remboursements obtenus en cours d'exercice		912 000		
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires conver. (1)					
Autres emprunts obligataires (1)		9 609 251	1 293 513	2 523 938	5 791 800
Fournisseurs, comptes rattachés		7 020	7 020		
Autres dettes (pension titres)		26 040	26 040		
Dettes représent. titres emprunt.					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		9 642 311	1 326 573	2 523 938	5 791 800
(1) Emprunts souscrits ds exerc.		1 188 984			
Emprunts rembours. ds exerc.		301 205			
(2) Emprunts, dettes associés					

TABLEAU 4 - DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AUTRES PASSIFS (en milliers d'euros)
30/06/2026

Charges à payer		Montant au 30/06/2026	Montant au 31/12/2025
40800000	Fourn. - fact. non parvenues	48	75
40800009	Fourn. - fact. non parvenues GL	6 924	6 550
40800400	FOURN_FNP_IGSERVMUT	47	23
46869999	charges à payer - swap	25 393	23 484
Situation à la cloture de l'exercice		32 413	30 133

Autres Passifs		Montant au 30/06/2026	Montant au 31/12/2025
45100500	Groupe - Dette IS Exercice	647	1 503
Situation à la cloture de l'exercice		647	1 503

TABLEAU 5 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET AUTRES ACTIFS (en milliers d'euros)
30/06/2026

Produits à recevoir		Montant au 30/06/2026	Montant au 31/12/2025
46510000	Créances sur Cessions VMP		49 032
46710100	MX_Débiteurs divers	1 000 000	200 000
46779999	PRODUIT A RECEVOIR SWAP EMTN BO	599 765	512 459
46770900	PRODUIT A RECEVOIR APPEL EN GARANTIE EMTN BO	4 510	1 303
Situation à la cloture de l'exercice		1 604 275	762 794

Autres Actifs		Montant au 30/06/2026	Montant au 31/12/2025
45100100	Groupe - Cpts courants acomptes IS	751	1 579
Situation à la cloture de l'exercice		751	1 579

TABLEAU 6 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)
30/06/2026

En milliers d'euros	31/12/2025	Affectation du résultat 2025	Mouvement de la période	30/06/2026
Capital social	2 225			2 225
Réserve légale	223			223
Réserves statutaires et contractuelles				
Report à nouveau	17 557	4 414		21 971
Résultat de l'exercice	4 414	-4 414	1 942	1 942
TOTAL CAPITAUX PROPRES	24 419		1 942	26 360

TABLEAU 7 - TABLEAU DE FINANCEMENT (en milliers d'euros)				30/06/2026	
--	--	--	--	------------	--

Emplois	30/06/2026	31/12/2025	Ressources	30/06/2026	31/12/2025
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 946	4 067
Acquisitions élmts actif immob.			Cessions élmts actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles			- Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles			- Immobilisations corporelles		
- Immobilisations financières	39 102		- Immobilisations financières		11 601
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augmentation capitaux propres		
Réduction capitaux propres			- Capital ou apports		
			- Autres capitaux propres		
Remboursst dettes financières		572 553	Augmentation dettes financières	932 063	
TOTAL EMPLOIS	39 102	572 553	TOTAL RESSOURCES	934 009	15 668
RESSOURCE NETTE	894 906		EMPLOI NET		556 885

Variation du fonds de roulement net global	Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)	Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation				
- Stocks et en-cours				
- Avances et acomptes versés sur commandes				
- Créances clients, comptes rattachés et autres créances				
Variations des dettes d'exploitation				
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
- Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes		371	371	-580
TOTAUX EXPLOITATION		371	371	-580

A VARIATION NETTE EXPLOITATION			371	-580
VARIATIONS HORS EXPLOITATION				
Variations des autres débiteurs	840 653		-840 653	-74 224
Variations des autres créditeurs		1 054	1 054	-9 768
TOTAUX HORS EXPLOITATION	840 653	1 054	-839 599	-83 992
B VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			-839 599	-83 992

TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT			-839 228	-84 572
VARIATIONS TRESORERIE				
Variations des disponibilités	55 678		-55 678	641 457
Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque				
TOTAUX TRESORERIE	55 678		-55 678	641 457
C VARIATION NETTE TRESORERIE			-55 678	641 457
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] : RESSOURCE NETTE			-894 906	556 885

TABLEAU 8 - IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE	30/06/2026
--	-------------------

Dénomination sociale - N° Siren - Siège social			Forme	Montant du Capital	% détenu
CREDIT AGRICOLE	784608416	12 place des etats-unis 92127 MONTROUGE CEDEX	SA	9 077 707	68%
AMUNDI	314222902	91 / 93 boulevard Pasteur 75015 PARIS	SA	515 966	100%

Les états consolidés des sociétés mères font partie intégrante de leur Document d'Enregistrement Universel :

- Pour Crédit Agricole sur le site internet : <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>
- Pour AMUNDI sur le site internet : <http://legroupe.amundi.com>

TABLEAU 9 - OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS	30/06/2026
---	-------------------

(en milliers d'euros)	solde au 30/06/2026	solde au 31/12/2025
Créances	8 555 475	8 589 531
Prêts et créances auprès des établissements de crédit	39 102	
Valeurs mobilières de placement	902 427	963 538
Disponibilités	7 008 918	6 861 619
Autres créances	605 026	764 374
Dettes	966 569	92 837
Autres emprunts obligataires	933 531	51 320
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9 901
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 998	6 630
Autres dettes	26 040	24 987
HORS BILAN	8 971 167	8 973 653
Garanties reçues d'Etablissements de Credit	1 092 006	1 185 484
Swaps actions données	3 395 997	3 093 778
Swaps de taux données	4 483 163	4 694 390

03

Déclaration du Directeur Général

AMUNDI FINANCE EMISSIONS

Société Anonyme

Au capital de 2 225 008 euros

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris

529 236 085 RCS Paris

Déclaration du Directeur Général

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 juillet 2026

Abdelaziz LAMAAZI

Directeur Général

Amundi Finance Emissions

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi-finance-emissions.com
Société anonyme au capital de 2 225 008 Euros - 529 236 085 RCS Paris
Entreprise d'investissement régie par le Code Monétaire et Financier

MENTIONS LÉGALES

AMUNDI FINANCE EMISSIONS

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi-finance-emissions.com
Société anonyme au capital de 2 225 008 Euros - 529 236 085 RCS Paris
Entreprise d'investissement régie par le Code Monétaire et Financier

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite